

COMMUNIQUE DE PRESSE
KEMENADENN KELAOUÏÑ

Mardi 3 août 2021

La culture solidaire ! 850 places pour le festival « Les Semaines musicales » offertes

En partenariat avec la ville de Quimper, et l'office de tourisme de Quimper-Cornouaille, l'association OSCAC offre 850 places pour le festival « Les Semaines musicales » à destination des personnes en situation de précarité accompagnées par le CCAS, des habitants des quartiers de la ville de Quimper et du personnel soignant en charge de la vaccination. Cette opération a pour objectif de rendre la culture de la musique classique accessible.

Les 850 invitations au festival « Les Semaines musicales » sont réparties entre six structures : la Maison pour tous de Penhars, la Maison des jeunes et de la culture de Kerfeunteun, la Maison pour tous d'Ergué-Armel, la Maison de quartier du Moulin Vert, le Centre social des Abeilles, le Centre communal d'action sociale de Quimper. Chaque structure est autonome dans sa répartition et se charge de la distribution auprès de ses publics.

Des invitations sont également mises à disposition du centre de vaccination, à destination des familles et des personnes qui assurent les vaccinations au quotidien.

La 42^e édition des Semaines musicales se déroule du jeudi 5 au dimanche 8 août à l'Espace Évêché. Retrouvez le programme complet sur <https://www.semaines-musicales.bzh/>

Soucieuse d'accompagner les associations culturelles quimpéroises dans la démocratisation de la culture, la Ville soutient cette action de l'OSCAC, ainsi que ses projets de médiation culturelle à venir, à destination des plus jeunes tout au long de l'année scolaire.

CONTACT PRESSE
DAREMPRED KELAOUÏÑ

CABINET / COMMUNICATION
KABINED/ KEHENTIÑ

HÔTEL DE VILLE ET
D'AGGLOMERATION
TI-KÉR HA TOLPAD-KERIOÛ
CS 26004
29107 QUIMPER/KEMPER
CEDEX

TÉL./PGZ. 02.98.98.88.99

presse@quimper.bzh



Ville de Quimper



@VilledQuimper



@quimper.bzh



Ville de Quimper

À noter :

Suite aux dernières annonces gouvernementales, l'accès à l'Espace Évêché est soumis à la présentation du pass sanitaire : présentation numérique ou papier du statut vaccinal, d'un résultat négatif à un test RT-PCR ou antigénique, d'un certificat de rétablissement.